

verte où il avait pris beaucoup de connaissances et frayé les routes à l'établissement des missions, il fallut venir à Québec, pour y rendre compte à son Supérieur. » (1)

Arrivèrent alors les vaisseaux de France. La traite des pelleteries devant se faire aux Trois-Rivières, le P. D'Olbeau en profita pour visiter ce poste; il prit place dans une des barques de ces navires et s'y rendit vers la fin de juin. Le 1^{er} de juillet y arriva le Père Le Caron, revenant des Hurons. Heureux de se retrouver ensemble les deux missionnaires passèrent une huitaine de jours aux Trois-Rivières. La traite étant finie, ils descendirent avec Champlain à Québec; ils y arrivèrent le 11 juillet; « où étant, raconte le fondateur de Québec, je trouvai tout le monde en bon état, et tous ensemble rendîmes grâces à Dieu, avec nos Pères Religieux, qui chantèrent le service divin, en le remerciant du soin qu'il avait eu de nous conserver et préserver de tant de périls et dangers où nous nous étions trouvés. » (2)

Quatre jours après, le Père D'Olbeau « donna pour la première fois l'Extrême Onction. » (3) La mourante était Marguerite Vienne tombée malade peu après son arrivée au pays; elle « mourut la nuit du 19 (juillet), puis enterrée sur le soir avec les cérémonies de la Sainte Église. » (4) Le 24 mars précédent, après son premier retour de la mission des Montagnais, le Père D'Olbeau avait présidé à la première sépulture faite à Québec « avec les cérémonies usitées en la Sainte Église Romaine. » (5) Le défunt était « Michel Colin, » (6) époux de Marguerite Vienne. (7)

Les premiers missionnaires de la Nouvelle France se trouvaient donc réunis à Québec. Ils tinrent un conseil et « prièrent monsieur de Champlain d'y assister, le connaissant autant zélé pour l'établissement de la foi, comme pour le temporel de la colonie, et six autres personnes des mieux intentionnées pour le bien du

(1) Leclercq. 1^{er} établ. de la foi, v. 1^{er} p. 70 et 71.

(2) Œuvres, éd. Laverdière, p. 103-104.

(3) Sagard, hist. du Canada, ed. Tross. p. 44.

(4) id. ibid.

(5) id. ibid.

(6) id. ibid.

(7) Tanguay, à travers les registres, p. 7.—N. E. Dionne : Samuel Champlain v. 2e. p. 423.